

|                        |                               |                  |                 |              |                                                     |
|------------------------|-------------------------------|------------------|-----------------|--------------|-----------------------------------------------------|
| <b>PUBLIC CONCERNE</b> | Futur animateur environnement | <b>PREREQUIS</b> | Aucun prérequis | <b>DATES</b> | Intra (à définir ensemble)                          |
| <b>DUREE</b>           | 3 jours – 21 heures           | <b>PRIX</b>      | Nous consulter  | <b>LIEU</b>  | Intra, dans votre établissement sur toute la France |

### CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ Les différents impacts environnementaux et les enjeux associés
- ◆ La réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement - ICPE
- ◆ La réglementation relative à la prévention et à la gestion des déchets (obligations générales)
- ◆ La réglementation spécifique aux différentes catégories de déchets
- ◆ La réglementation sur l'air : la pollution atmosphérique, les gaz à effet de serre et l'énergie
- ◆ La réglementation sur l'eau : polluants, mode de traitement
- ◆ La réglementation sur le sol et le sous-sol

### OBJECTIF DE FORMATION

- ◆ Être capable d'identifier les obligations réglementaires environnementales applicables à son entreprise
- ◆ Être capable de mettre en œuvre ces obligations au sein de son entreprise

### PROGRAMME

#### Partie 1 : Les enjeux de l'environnement et l'engagement de l'organisme

- ◆ Les enjeux environnementaux d'aujourd'hui
- ◆ Les problématiques actuelles et les concepts de base : développement durable, la RSE, changement climatique, transition énergétique, économie circulaire, ...
- ◆ Les différentes familles de textes
- ◆ L'entreprise et la protection de l'environnement : sa vision, sa politique, sa démarche environnementale.

#### Partie 2 : Les installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE

- ◆ La Législation ICPE : introduction et historique
- ◆ Les différents régimes : SEVESO, Autorisation, Enregistrement, Déclaration, Déclaration Contrôle (régime D, DC, E, A)
- ◆ La nomenclature ICPE
- ◆ Les rubriques 3000 et les IED
- ◆ Les rubriques 4000
- ◆ Analyse des rubriques de l'entreprise ou d'un cas pratique
- ◆ Les démarches en fonction du régime de classement
- ◆ Les textes associés aux statuts, aux rubriques (arrêté ministériels, arrêté types, ...)
- ◆ Les arrêtés incontournables
- ◆ Changement de classement ou de rubrique : porté à connaissance, principe d'antériorité, ...
- ◆ Calcul et classement SEVESO

### Partie 3 : prévention, gestion et valorisation des déchets

- ◆ La notion de déchet
- ◆ Responsabilité du producteur de Déchets
- ◆ La hiérarchie des modes de gestion et d'élimination des déchets
- ◆ Le classement des déchets : comprendre la nomenclature déchets
- ◆ Les obligations de traçabilité des déchets : registre, bordereaux de suivi...
- ◆ Actualité réglementaire en lien avec les déchets : lutte contre le gaspillage, déchets plastiques, économie circulaire...
- ◆ Réglementations applicables aux différentes catégories de déchets : Déchets dangereux, Déchets non dangereux, Déchets inertes, Déchets ultimes, les « 7 flux », Déchets d'activités de soins et assimilés, Huiles usagées, DEEE, Emballages, Biodéchets, Déchets de chantiers, Piles et accumulateurs, Déchets verts, ...
- ◆ Les filières d'élimination et de valorisation
- ◆ Le transport des déchets
- ◆ Les transferts transfrontaliers de déchet
- ◆ La sortie du statut déchet

### Partie 4 : Pollution de l'Air

- ◆ Les différents enjeux et impacts : effets sanitaires, trou de la couche d'ozone, effet de serre...
- ◆ Définition de la « pollution atmosphérique »
- ◆ Articulation Loi sur l'air et Législation ICPE – Arrêté « intégré » et émissions atmosphériques
- ◆ Les installations fixes : les installations de combustion, les installations thermodynamiques, les fluides frigorigènes, les tours aéroréfrigérantes.
- ◆ Les textes « énergie » sur les bâtiments existants : « décret tertiaire », bilan GES, dispositif de Certificat d'Energie (CEE), audit énergétique, ...
- ◆ Les apports de la loi LOM : parc automobiles, plan de déplacement entreprise, poste de recharge véhicules électriques, ...

### Partie 5 : Pollution de l'Eau

- ◆ Les origines et le devenir des effluents
- ◆ Les principaux polluants aqueux
- ◆ Les procédés d'épuration des eaux
- ◆ Articulation Loi sur l'eau et Législation ICPE – Arrêté « intégré » et effluents aqueux
- ◆ Nomenclature IOTA
- ◆ Exigences sur la protection des sources d'approvisionnement
- ◆ Convention de rejet, autorisation de raccordement

### Partie 6 : Pollution du sol et du sous-sol

- ◆ Définition : structure du sol, sol pollué, composants d'une pollution
- ◆ Pollution des sols : origines, nature des polluants, conséquences
- ◆ Réglementation : politique nationale sur les sols et sites pollués, principaux textes réglementaires
- ◆ Traitement de la pollution des sols

### MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

---

- Formation en présentiel
- Face à face, diaporama
- Une approche pédagogique interactive basée sur l'expérience de chacun
- Exercice de lecture et d'analyse d'exigences réglementaires
- Analyse des documents de l'entreprise (Arrêté préfectoral, registre déchets, BSD, résultats d'analyse des eaux, des rejets atmosphériques, ...)
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en HSE

### DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

---

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : études de cas
- Fiche de présence
- Attestation de formation

### DELAIS D'ACCES

---

- La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

### ACCESSIBILITE

---

Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements aménagés pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toute situation de handicap, que la formation se déroule en inter ou en intra, nous recommandons à tout participant en situation de handicap (ou commanditaire de l'action) de nous le signaler le plus en amont possible, pour l'accueillir et l'accompagner dans les meilleures conditions.

Référent Handicap : Olivier BOUTEILLER - 06 80 26 69 64 – [olivier@aqse-france.com](mailto:olivier@aqse-france.com)